

Guide de Business France, Où exporter en 2016 ?

Fin octobre 2015, les exportations agroalimentaires françaises ont atteint 58,9 milliards d'euros sur une année entière, en progression de 2.65 % (en année flottante).

Les tendances observables ont toutes les chances de se poursuivre en 2016, hors effets conjoncturels. « Le contexte est favorable du fait de la faiblesse de l'euro vis-à-vis du dollar.

Les zones États-Unis/Canada et Chine/Hong-Kong nous tirent vers le haut, ainsi que l'Arabie Saoudite et les Émirats-Arabes-Unis, malgré la baisse du prix du pétrole.

Mais l'environnement reste toujours incertain en Europe, qui constitue notre premier débouché à hauteur de 70 % », commente Christophe Monnier, directeur du département agroalimentaire de Business France, l'agence issue de la fusion Ubifrance-Afii, qui accompagne le développement international des entreprises.

Chine et Etats-Unis progressent

Le classement des pays par destination des exportations de produits agroalimentaires français (Voir le top 10 ci-dessous) confirme la place prépondérante qu'occupent nos voisins européens (Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Italie, Espagne).

Toutefois, les exportations vers la Chine et les États-Unis ne cessent de s'amplifier, démontrant que, pas à pas, les entreprises françaises s'implantent loin de leurs bases.

Des opportunités en Europe du Nord

Quant aux pays d'Europe du Sud, même si l'on entend parler de reprise économique, la consommation intérieure ne suit pas. « Nous conseillons de se réorienter vers l'Europe du Nord, dont les attentes consommateurs ont évolué pour davantage correspondre à nos produits.

Les belles croissances des zones Irlande/Royaume-Uni et Suède offrent des opportunités à saisir », conseille Christophe Monnier.

Quoi qu'il en soit, ces données macro-économiques ne suffisent pas à élaborer une stratégie.

Encore faut-il être capable de zoomer filière par filière et pays par pays, et cibler le bon marché en fonction du profil de l'entreprise et de ses produits.

Dans cette optique, Business France a publié [le guide « Agroalimentaire, où exporter en 2016 »](#).

Parallèlement, le rôle de l'agence [vient d'être renforcé](#) par le gouvernement.

Tout ce qui est B to B (la mise en relation d'affaires) relève de Business France depuis le 1er janvier 2016 pour les vins et dès le 1er janvier 2017 pour les salons, avec l'organisation des Pavillons France.

Dès mars, l'agence lancera la programmation des salons, avec les équipes de Sopexa transférées.

Les entreprises auront ainsi un interlocuteur unique sur l'ensemble des opérations.

Le top 10 des destinations pour les exportations agroalimentaires : l'envolée de la Chine

- 1 Allemagne 6.47 Mds€ (-1.7 %)
- 2 Belgique 6.20 Mds€ (+0.5 %)
- 3 Royaume-Uni 5.33 Mds€ (+5.7 %)
- 4 Italie 4.97 Mds€ (- 6%)
- 5 Espagne 4.76 Mds€ (-0.5 %)
- 6 Pays-Bas 3.61 Mds€ (-0.7 %)
- 7 Etats-Unis 3.51 Mds€ (+21.9 %)
- 8 Chine 2.38 Mds€ (+60.5 %)
- 9 Suisse 1.57 Mds€ (+5.1 %)
- 10 Algérie 1.37 Mds€ (-21.1 % - effet céréales)

En année flottante à fin octobre 2015. En valeur (milliards d'euros) et évolution par rapport à 2014. Source : Douanes - Business France

Pour en savoir plus, retrouvez l'interview de Christophe Monnier, directeur du département agroalimentaire de Business France, et le détail des données chiffrées dans notre édition de janvier 2016 (sortie le mardi 12 janvier).

Source : <http://www.processalimentaire.com/A-la-une/Ou-exporter-en-2016-27875>